

Comptes sociaux au 30 juin 2015

En DH

BILAN ACTIF

	AU 30 JUIN 2015		AU 31 DÉCEMBRE 2014	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF				
I. A - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE CONCEDE	21 253 635 114,76	10 326 246 811,45	10 927 388 303,31	10 919 009 173,19
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 460 973 400,04	40 340 940,74	46 883 061,20
Immobilisations financées par Fonds de Travaux	2 543 617 977,84	1 069 786 449,02	1 473 831 528,82	1 381 320 994,38
Immobilisations financées par Lydec	5 719 879 989,12	3 044 414 432,61	2 675 465 556,51	2 692 951 238,31
Immobilisations financées par les Tiers	1 327 973 345,93	856 298 778,58	471 674 567,35	483 965 916,99
Immobilisations reçues gratuitement	2 935 015 435,49	894 773 751,20	2 040 241 684,29	2 111 906 471,99
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de Travaux	2 089 981 696,28	-	2 089 981 696,28	2 065 569 187,29
Immobilisations en cours financées par Lydec	1 586 965 750,73	-	1 586 965 750,73	1 515 730 778,29
Immobilisations en cours financées par les Tiers	406 131 973,16	-	406 131 973,16	391 364 496,16
Fonds de retraite	142 754 605,43	-	142 754 605,43	229 317 028,58
I. B - ACTIF IMMOBILISÉ DOMAINE PRIVE	8 305 095 720,26	4 026 594 766,78	4 278 500 953,48	4 254 319 983,74
Immobilisations en non valeur	371 772 135,19	363 153 640,47	8 618 494,72	11 630 193,73
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	371 772 135,19	363 153 640,47	8 618 494,72	11 630 193,73
Prime de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	7 387 674 429,58	3 180 812 005,80	4 206 862 423,78	4 165 295 169,69
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits et valeurs similaires	80 280 343,12	70 547 881,86	9 732 461,26	11 605 640,32
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Financement Délégué)	7 306 845 739,85	3 109 715 777,33	4 197 129 962,52	4 153 689 529,37
Immobilisations corporelles	536 132 300,88	475 545 120,51	60 587 180,37	74 634 084,94
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	974 267,32	174 898,09	182 848,01
Matériel et outillage	264 416 323,86	235 042 748,92	29 373 574,94	38 490 192,01
Matériel de transport	55 465 279,68	47 484 492,16	7 980 787,52	9 065 242,04
Matériel mobilier de bureau	43 883 897,07	41 776 013,08	2 107 883,99	2 635 123,21
Matériel informatique	156 969 383,82	136 081 011,66	20 888 372,16	24 186 258,00
Autres immobilisations corporelles	14 248 251,04	14 186 587,37	61 663,67	74 421,67
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	9 516 854,61	7 084 000,00	2 432 854,61	2 760 535,38
Prêts et créances immobilisées	2 432 854,61	-	2 432 854,61	2 760 535,38
Titres de participation	7 084 000,00	7 084 000,00	-	-
Ecarts de conversion	-	-	-	-
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ DC & DP	29 558 730 835,02	14 352 841 578,23	15 205 889 256,79	15 173 329 156,93
II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)				
Stocks (F)	50 318 486,58	13 871 757,93	36 446 728,65	35 424 399,56
Matières et fournitures consommables	50 318 486,58	13 871 757,93	36 446 728,65	35 424 399,56
Créances de l'actif circulant (G)	2 651 105 099,88	383 593 561,56	2 267 511 538,32	2 171 140 987,93
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	10 294 326,20	-	10 294 326,20	18 478 884,45
Clients et comptes rattachés	1 787 080 421,79	369 947 892,52	1 417 132 529,27	1 249 415 393,40
Personnel débiteur	62 698 411,20	-	62 698 411,20	74 879 433,54
Etat débiteur	337 221 922,29	-	337 221 922,29	458 677 382,71
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	400 443 218,58	13 645 669,04	386 797 549,54	245 288 639,43
Comptes de régularisation actif	53 366 799,82	-	53 366 799,82	124 401 254,40
Titres et valeurs de placement (H)	370 366 263,39	-	370 366 263,39	28 501 904,44
Bons du Trésor (Fonds de Travaux)	100 000 000,00	-	100 000 000,00	-
Placements Lydec	270 366 263,39	-	270 366 263,39	28 501 904,44
Ecarts de conversion actif circulant (I)	-	-	-	4 197,24
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	3 071 789 849,85	397 465 319,49	2 674 324 530,36	2 235 071 489,17
III - TRÉSORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	80 968 823,10	4 395 283,18	76 573 539,92	307 648 042,02
Fonds externes	61 590 696,88	-	61 590 696,88	75 164 911,21
Banques	17 687 033,96	-	17 687 033,96	39 648 446,95
Caisses	296 535,50	-	296 535,50	424 764,39
TOTAL III - TOTAL TRÉSORERIE ACTIF	160 543 089,44	4 395 283,18	156 147 806,26	422 886 164,57
TOTAL GENERAL ACTIF	32 791 063 774,31	14 754 702 180,90	18 036 361 593,41	17 831 286 810,67

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	OPERATIONS		TOTAUX	
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	AU 30 JUIN 2015 (3) = (1)+(2)	AU 30 JUIN 2014
I - PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 927 699 911,02	-	2 927 699 911,02	2 701 213 583,35
Ventes de biens et services	335 580 479,99	-	335 580 479,99	497 000 244,84
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	67 234 794,71	-	67 234 794,71	71 924 018,19
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : transfert de charges	18 258 708,39	-	18 258 708,39	1 304 244,72
TOTAL I	3 348 773 894,11	-	3 348 773 894,11	3 271 442 091,10
II - CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	1 976 874 454,92	-	1 976 874 454,92	1 777 569 513,85
Achats consommés de matières et fournitures	365 091 953,73	-	365 091 953,73	512 150 389,73
Autres charges externes	129 366 438,89	258 224,72	129 624 663,61	122 679 463,25
Impôts et taxes	-5 166 519,60	-501 600,00	-5 668 119,60	-1 240 815,28
Charges de personnel	416 875 045,57	54 594,11	416 929 639,68	410 671 735,77
Autres charges d'exploitation	60 000,00	-	60 000,00	-
Dotations d'exploitation	239 022 090,91	-	239 022 090,91	223 447 034,31
TOTAL II	3 122 123 464,42	-188 781,17	3 121 934 683,25	3 045 277 321,63
III - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				
IV - PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	1 270 257,68	-	1 270 257,68	50 441,44
Intérêts et autres produits financiers	1 407 357,10	-	1 407 357,10	1 603 155,16
Reprises financières : transfert de charges	22 539 905,45	-	22 539 905,45	18 991 302,27
TOTAL IV	25 217 520,23	-	25 217 520,23	20 644 898,87
V - CHARGES FINANCIERS				
Charges d'intérêts	49 542 182,98	-	49 542 182,98	40 295 060,41
Pertes de change	238 841,09	-	238 841,09	252 396,51
Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	-	-	-	-
TOTAL V	49 781 024,07	-	49 781 024,07	40 547 456,92
VI - RESULTAT FINANCIER (IV-V)				
VII - RESULTAT COURANT (III+VI)				
	-	-	-24 563 503,84	-19 902 558,05
VIII - RESULTAT COURANT (II+VII)				
	-	-	202 275 707,02	206 262 211,42

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

	OPERATIONS		TOTAUX	
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	AU 30 JUIN 2015 (3) = (1)+(2)	AU 30 JUIN 2014
VII - RESULTAT COURANT (report)	-	-	202 275 707,02	206 262 211,42
VIII - PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessations d'immobilisations	-	-	-	-
Subventions d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	7 187 390,65	-	7 187 390,65	13 551 206,96
Reprises non courantes et transfert de charges	-	-	-	599 500
TOTAL VIII	7 187 390,65	-	7 187 390,65	14 150 706,96
IX - CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	-	-	-
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	3 925 592,64	592 684,95	4 518 277,59	-383 108,66
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	3 925 592,64	592 684,95	4 518 277,59	-383 108,66
X - RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)				
XI - RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)				
XII - IMPOTS SUR LES SOCIÉTÉS	70 906 737,23	-	70 906 737,23	78 171 688,57
XIII - RESULTAT NET (XI-XII)	-	-	-	-
XIV - TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	-	-	-	-
XV - TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	-	-	-	-
XVI - RESULTAT NET	-	-	-	-

Comptes sociaux au 30 juin 2015

En DH

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	TOTAUX AU 30 JUIN 2015	TOTAUX AU 30 JUIN 2014
TABEAU DE FORMATION DE RESULTATS (TFR)		
1 + Ventes de fluides	2 927 699 911,02	2 701 213 583,35
2 - Achats de fluides	1 976 874 454,92	1 777 569 513,85
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	950 825 456,10	923 644 069,50
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	402 815 274,70	568 924 263,03
3 Ventes de biens et services produits	335 580 479,99	497 000 244,84
4 Variation de stocks	-	-
5 Immobilisations produites	67 234 794,71	71 924 018,19
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	494 716 617,34	634 829 852,98
6 Achats consommés de matières et de fournitures	365 091 953,73	512 150 389,73
7 Autres charges externes	129 624 663,61	122 679 463,25
IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	858 924 113,46	857 738 479,55
8 + Subventions d'exploitation reçues	-	-
9 - Impôts et taxes	-5 668 119,60	-1 240 815,28
10 - Charges de personnel	416 929 639,68	410 671 735,77
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	447 662 593,38	448 307 559,06
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
11 + Autres produits d'exploitation	-	-
12 - Autres charges d'exploitation	60 000,00	-
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	18 258 708,39	1 304 244,72
14 - Dotations d'exploitation	239 022 090,91	223 447 034,31
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION	226 839 210,86	226 164 769,47
VII RESULTAT FINANCIER	-24 563 503,84	-19 902 558,05
VIII = RESULTAT COURANT	202 275 707,02	206 262 211,42
IX RESULTAT NON COURANT	2 669 113,06	14 533 815,62
15 - Impôts sur les Sociétés	70 906 737,23	78 171 688,57
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 038 082,85	142 624 338,47
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
I RESULTAT NET DE L'EXERCICE	134 038 082,85	142 624 338,47
Bénéfice +	134 038 082,85	142 624 338,47
Perte -	-	-
2 + Dotations d'exploitation	220 951 316,19	205 268 239,14
3 - Reprises d'exploitation	-	-
4 + Dotations financières	-	-
5 - Reprises financières	-	-
6 + Dotations non courantes	-	-
7 - Reprises non courantes	-	-
8 + Produits des cessions d'immobilisations	-	-
9 - Valeurs nettes d'amortissement immobilisations cédées	-	-
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	354 989 399,04	347 892 577,61
10 Distribution de bénéfices	196 000 000,00	196 000 000,00
II AUTOFINANCEMENT	158 989 399,04	151 892 577,61

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I - ACTIF IMMOBILISE	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
Immobilisations en non-valeurs	Somme des coûts engagés pour la réalisation de ces charges
Immobilisations incorporelles	Total des dépenses engagées pour acquérir l'élément incorporel
Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires)
Immobilisations financières	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
Méthodes d'amortissements	Autres immobilisations incorporelles (financement Délégué) : amortissement de caducité
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Reste du poste immobilisations : amortissement linéaire
Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	N/A
II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
Stocks	CUMP
Créances	Valeur nominale
Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant
Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III - FINANCEMENT PERMANENT	
Méthodes de réévaluation	N/A
Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N/A
Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V - TRESORERIE	
Trésorerie - actif	Valeur nominale
Trésorerie - passif	Valeur nominale
Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
VI - Ecoulement du Chiffre d'Affaires sur les Ventes	
VENTES DE FLUIDES	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice
VENTES DE TRAVAUX	Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée
VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE	Méthode "à l'avancement" des travaux
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'Autorité Déléguée dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.
VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE	
Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.	

TABEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 30 JUIN 2015
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	7 084 000,00	-	-	-	-	-	-	7 084 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	-	30 000 000,00
SOUS-TOTAL (A)	37 084 000,00	-	-	-	-	-	-	37 084 000,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	390 988 311,83	17 400 000,00	-	-	10 922 992,34	-	-	397 465 319,49
5. Autres provisions pour risques et charges	9 048 199,74	670 774,72	-	-	7 335 716,05	-	-	2 383 258,41
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	-	4 395 283,18
SOUS-TOTAL (B)	404 431 794,75	18 070 774,72	-	-	18 258 708,39	-	-	404 243 861,08
TOTAL (A+B)	441 515 794,75	18 070 774,72	-	-	18 258 708,39	-	-	441 327 861,08

En DH

TABEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

SYNTHESE DES MASSES DU BILAN	AU 30 JUIN 2015 (a)	AU 31 DÉCEMBRE 2014 (b)	VARIATION (a - b)	
			EMPLOIS	RESSOURCES
Financement permanent	14 496 245 497,52	14 536 211 770,48	50 184 495,39	-
Actif immobilisé	15 205 889 256,79	15 173 329 156,93	32 560 099,86	-
Fonds de roulement fonctionnel (A)	-709 643 759,27	-637 117 386,45	72 526 372,82	-
Actif circulant	2 674 324 530,36	2 235 071 489,17	381 420 034,85	-
Passif circulant	3 167 968 283,06	3 240 361 383,82	120 007 884,67	-
Besoins de financement global (B)	-493 643 752,70	-1 005 289 894,65	511 646 141,95	-
TRESORERIE NETTE (A-B)	-216 000 006,57	368 172 508,20	-	584 172 514,77
EMPLOIS ET RESSOURCES				
I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)	-	158 989 399,04	-	519 595 849,66
Capacité d'autofinancement	-	354 989 399,04	-	715 595 849,66
Distribution de bénéfices	-	-196 000 000,00	-	-196 000 000,00
Cession et réduction d'immobilisations (B)	-	327 680,77	-	-4 061 563,86
Cession d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
Cession d'immobilisations financières	-	327 680,77	-	-4 061 563,86
Récupération sur créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des capitaux propres assimilés (C)	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-
Augmentation des réserves	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement (D)	-	29 643 675,93	-	350 126 620,94
Dépôts de garantie	-	29 643 675,93	-	50 126 620,94
Emprunt à long terme	-	-	-	300 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	-	188 960 755,74	-	865 660 906,74
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisition, augmentation d'immobilisations (E)	245 459 966,70	-	792 523 762,13	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 213 091,67	-	24 428 888,91	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	243 246 875,03	-	768 094 873,22	-
Augmentation d'immobilisations en cours	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	-	-
Remboursement des capitaux propres (F)	1 548 758,16	-	-	-
Remboursement des dettes de financement (G)	14 478 403,70	-	111 235 224,75	-
Dépôts de garantie	14 478 403,70	-	31 235 224,75	-
Emprunt à long terme	-	-	80 000 000,00	-
Acquisition d'immobilisations en non valeur (H)	-	-	1 434 750,00	-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	261 487 128,56	-	905 193 736,88	-
III - VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	511 646 141,95	-	-	120 491 985,19
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	-	584 172 514,77	80 959 155,05	-
TOTAL GENERAL	773 133 270,51	773 133 270,51	986 152 891,93	986 152 891,93

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Drogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II - Drogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux	Néant	Néant
III - Drogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	«Insertion dans l'ETIC d'un état relatif au compte Fonds de Travaux permettant : - d'expliquer son fonctionnement - de présenter sa situation comptable à la date de clôture.»	Cette dérogation n'a d'impact ni sur les résultats de Lydec, ni sur sa situation nette, ni sur son patrimoine.

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II - Changements affectant les modalités d'application	Néant	Néant

En DH

Comptes sociaux au 30 juin 2015

PASSIFS EVENTUELS

En date du 10 février 2012, Lydec a reçu une lettre de notification de l'Autorité Déléguée lui demandant le versement d'une somme de 546 Mdhs et des redressements comptables pour un montant de 892 Mdhs comme conséquence des conclusions du rapport d'audit de la gestion déléguée sur la période 1997-2006. La demande de versement concerne :

- la redevance due à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 28 de la convention de gestion déléguée pour 15,7 MDhs ;
- la marge revenant à l'Autorité Déléguée au titre de l'article 33 de la convention de gestion déléguée qui prévoit que « si, pour un exercice, le rapport entre l'excédent brut d'exploitation (EBE) et le chiffre d'affaires (CA) dépasse le rapport indiqué dans le tableau des projections financières du contrat pour l'exercice concerné, majoré de 10%, Lydec versera à l'Autorité Déléguée 35% de ce dépassement multiplié par le chiffre d'affaires ». Les conclusions du rapport d'audit amènent ainsi les auditeurs à procéder à des reclassements majorant l'EBE et générant un montant à verser à l'Autorité Déléguée de 530,7 MDhs.

Les redressements comptables concernent :

- des redressements comptables, principalement au profit des comptes de Tiers, pour 489 MDhs. L'auditeur estime qu'il existe, vis-à-vis de ces Tiers, des dépenses non imputables ou des recettes qui doivent leur être affectées ;
- les avances faites au titre des pensions de retraite versées par Lydec aux retraités entre 1997 et 2003 en lieu et place de la Caisse de Retraite Interne. L'auditeur estimant que cette créance de 403,0 MDhs ne devrait être imputée sur l'Autorité Déléguée qu'avec son autorisation préalable.

Le 20 octobre 2011, après avoir procédé à la relecture contradictoire des rapports des auditeurs, Lydec avait réfuté l'ensemble des points soulevés dans un dossier de réponses détaillé adressé à l'Autorité Déléguée.

Le 15 février 2012, Lydec a réaffirmé cette position dans un courrier officiel adressé à l'Autorité Déléguée contestant sur la forme comme sur le fond l'ensemble des conclusions de ce rapport. La plus grande partie des observations de l'audit porte sur des sujets antérieurement réglés dans le cadre de la révision des conditions techniques et économiques du contrat de gestion déléguée lancé en 2006 et conclu en 2009 par la signature d'un avenant avec l'Autorité Déléguée.

A l'issue de plusieurs réunions tenues sur ce sujet sous l'égide de la Direction des Régies et des Services Concédés, Lydec a fait procéder à une expertise indépendante par un cabinet international pour les aspects comptables et financiers, appuyée par une analyse juridique par un cabinet d'avocats sur certains points spécifiques.

Le 31 octobre 2012, Lydec a transmis à l'Autorité Déléguée cette expertise qui confirme la position de Lydec selon laquelle la plus grande partie des redressements mentionnés par le rapport d'audit a déjà été traitée dans le cadre de l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009.

En date du 3 mai 2013, le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée a pris acte des rapports transmis par le Délégué en octobre 2012 et a décidé la constitution d'une commission mixte Autorité Déléguée-Lydec-Autorité de Tutelle aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les 546 Mdhs objet de la première notification. Le 29 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MDhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invitait la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015.

L'Autorité Déléguée et Lydec ont lancé le 02 mars 2015, une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SNC Lavallin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker&McKenzie pour le volet juridique. Les rapports provisoires et définitifs de l'expertise ont été remis respectivement en juin et en juillet 2015. Suite à cette expertise, la commission mixte reprendra ses travaux afin de finaliser le traitement du sujet de l'audit 1997-2006.

ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

En DH	
Solde du compte Fonds de Travaux au 30 juin 2015	
Solde au 01/01/2015	24 479 702,18
Total Recettes	425 430 218,13
Total Dépenses	-305 395 832,10
Solde au 30/06/2015	144 514 088,21

Fonctionnement du compte Fonds de Travaux

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Déléguée, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Déléguée.

Situation du Fonds de Travaux vis-à-vis de l'Administration Fiscale

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Déléguée a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2015



LYDEC

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2015

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des notes annexes les plus significatives relatifs à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2015. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 711 300 064 dont un bénéfice net de MAD 134 038 083 relève de la responsabilité des organes de gestion de la société LYDEC S.A.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société arrêtés au 30 juin 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Ce rapport fait ressortir un montant de redressement total de MMAD 1,438 dont un versement par Lydec de MMAD 546 et des redressements comptables des comptes de MMAD 892.

Lydec a contesté l'ensemble des redressements soulevés dans ce rapport d'audit en expliquant notamment que la plus grande partie des redressements mentionnés par ledit rapport a été traitée dans l'avenant au contrat de gestion déléguée signé en mai 2009. Par ailleurs, une expertise indépendante a été diligentée par Lydec et un rapport a été remis à l'autorité déléguée en date du 31 octobre 2012 qui analyse les points relevés par l'audit de la ville.

Des démarches ont été initiées avec l'autorité déléguée afin de poursuivre les procédures prévues dans le cadre des dispositions du contrat de gestion déléguée en pareille situation. Le comité de suivi a décidé la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution du dossier.

Le 24 décembre 2014, Lydec a reçu un courrier de l'Autorité Déléguée l'invitant à clôturer le dossier en versant à la ville les MMAD 546 objet de la première notification.

Le 29 décembre 2014, les parties prenantes au contrat de gestion déléguée se sont réunies pour discuter des modalités de traitement des conclusions de cet audit. Cette réunion a abouti à la conclusion d'un protocole d'accord qui stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MMAD) sont devenus sans objet. Ce protocole invite la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points. A la date d'émission de cette attestation, l'expertise diligentée par la commission mixte était toujours en cours ; les rapports des experts ont été établis mais la commission mixte ne s'est pas encore réunie pour statuer sur les conclusions de ces rapports.

- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 30 juin 2014 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 81 au 30 juin 2015, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR.

Casablanca, le 14 septembre 2015.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
BACHIR TAZI
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Abdou DIOP
Associé